



16ème législature

Question N° : 16813	De M. Alexandre Sabatou (Rassemblement National - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Menaces d'attentat sur les établissements scolaires des Hauts-de-France	Analyse > Menaces d'attentat sur les établissements scolaires des Hauts-de-France.
Question publiée au JO le : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alexandre Sabatou interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les menaces d'attentat pesant sur des collèges et des lycées du département de l'Oise et de la région des Hauts-de-France. Des messages de menaces d'attentat ont été envoyés sur les messageries ENT (espace numérique de travail) des élèves. Si la suspension de l'accès aux ENT dans l'ensemble de la région et la diffusion de communiqués à destination de chefs d'établissements des collèges et lycées concernés par ces menaces constitue une première réponse salutaire, M. le député souhaiterait obtenir des précisions sur le dispositif sécuritaire mis en œuvre pour protéger les établissements scolaires, les élèves et l'ensemble du corps enseignant. Aussi, il lui demande de lui transmettre la liste exhaustive des établissements concernés par ces menaces d'attentat.